

ALLOCUTIONS

Informations du SNPDEN-UNSA



RESPONSABLES
(académiques et nationaux)

Secrétaire académique

Joël Delhopital, Proviseur

Lycée Decrétot, Louviers

joel.delhopital@ac-rouen.fr

Secrétaires académiques adjoints

Elisabeth Bance

Frédéric Delamare

Secrétaire départemental 27

Adrien Moncomble, Principal

Collège Anquetin Etrepagny

adrien.moncomble@ac-rouen.fr

Secrétaire départemental 76

Catherine Gueret-Laferté,
Principale

Collège Chartier, Darnetal

catherine.gueret-laferte@ac-rouen.fr

Adresse académique :

snpden@ac-rouen.fr

Interventions du SNPDEN-UNSA aux réunions des cadres

Catherine Gueret-Laferté, secrétaire départementale 76 du SNPDEN-UNSA est intervenue auprès de Mme Benoit-Mervant IA-DASEN de la Seine-Maritime pour évoquer :

- le besoin de vigilance sur les différents calendriers et les échéances imposées
- notre niveau d'information qui est trop souvent moindre que celui des enseignants ou parents d'élèves,
- les difficultés que rencontrent les élèves en situation de handicap (problèmes de notifications ou de moyens humains)
- l'inquiétude des collègues par rapport à la réforme du lycée; avec la proposition de groupe de travail sur le modèle de ceux mis en place lors de la réforme du collège. Ce point a été validé et repris par Madame Benoit Mervant en conclusion de son intervention.

Par ailleurs, une audience sur les promotions a été demandée à Madame Benoit Mervant.

Joël Delhopital, secrétaire académique du SNPDEN-UNSA a pris la parole lors de la réunion de rentrée des cadres de l'Eure, pour interpeller l'IA-DASEN de l'Eure M. Le Mercier.

Monsieur l'Inspecteur d'académie,

Je vous remercie de nous donner la parole au titre du SNPDEN Unsa.

Monsieur l'inspecteur, nous avons bien entendu le besoin de continuité que vous avez souligné dans votre propos et nous ne pouvons qu'y adhérer, mais il y a malgré tout des aspects pratiques et organisationnels de notre métier dans lesquels nous aimerions qu'il y ait une véritable rupture, car nous nous épuisons sur des sujets récurrents d'année en année pour lesquels nous ne voyons aucune amélioration, bien au contraire.

Désolé par avance d'être très terre à terre. Nous aimerions élever le débat pour évoquer la stratégie éducative et les valeurs qui nous animent, mais notre quotidien malheureusement nous empêche de nous y consacrer comme nous le souhaiterions.

Le SNPDEN-UNSA souhaite donc une nouvelle fois vous alerter sur un certain nombre de points qui posent problème dans les établissements et qui mettent humainement et juridiquement les collègues en difficulté :

- **Le premier point** concerne une fois encore la DAPAEC. Non seulement nous sommes confrontés dans les établissements à de nombreux élèves en situation de handicap qui n'ont pas de notifications d'attribution de moyens, mais nous sommes également confrontés à un nombre important d'élèves qui

ont des notifications mais n'ont pas les moyens humains pour accompagner ces élèves. Mais pire que tout, ce qui pose problème est notre incapacité à joindre le service par téléphone ou par mail. La DAPAEC est saturée et ne sait plus où donner de la tête. Dans certains cas, des personnels sont en exercice alors que le contrat n'a pas encore pu être signé. Le SNPDEN-UNSA demande à ce qu'un effort important soit fait au niveau de ce service pour lui permettre de répondre aux besoins du terrain.

- **Le second point** de crispation concerne les échéances qui nous sont imposées. Qu'il s'agisse, j'y reviendrai, de l'évaluation en classe de 2nde, de la remontée des effectifs, des décisions d'orientation que les élèves de 3^{ème} doivent formuler après 2 jours d'essai, des questionnaires qu'il faut remonter pour une date, mais que l'on vous tance de remonter avant... nous sommes de plus en plus confrontés à un problème de timing qui nous empêche de faire notre travail sereinement et professionnellement. Nous demandons à ce que des délais raisonnables nous soient donnés, en phase avec la vie de l'établissement, afin de pouvoir faire les choses sereinement et intelligemment.
- **Le troisième point** lié au précédent est la tyrannie des mails qui envahissent notre boîte mail. Le SNPDEN-UNSA exige une réflexion collective sur cette question qui détériore la qualité du travail fourni alors qu'ils devraient au contraire améliorer notre communication.
- **Le quatrième point** concerne notre niveau d'information. Trop souvent nous apprenons les projets de réforme en même temps que le grand public et nous devons répondre des décisions actées alors que nous ne sommes pas informés. Nous exigeons d'être informés en amont des usagers et que des éléments de langage nous soient donnés afin de faire face aux questions des personnels, agents et usagers. Certes les infographies diffusées sur le site du MEN ou sur le compte Twitter du ministre ont de réelles qualités graphiques mais n'apportent pas grand-chose sur le fond.
- **Le cinquième point** porte sur la relation établie entre les services déconcentrés d'une part, notre hiérarchie d'autre part et les personnels de direction : De plus en plus régulièrement des collègues se plaignent d'avoir été bousculés dans l'exercice de leurs fonctions avec des rappels à l'ordre, des mises en demeure et des prises de position clairement à charge des collègues. Plus que jamais, Monsieur l'Inspecteur, nous avons besoin de votre soutien et nous ne pouvons accepter qu'un simple différend avec un parent d'élève, une contestation concernant une décision des services, même actée par vous-même, devienne un élément cité les évaluations de notre façon de servir et puisse nuire aux éventuelles promotions ou mutations que les collègues peuvent attendre. Cela risque en outre de nous conduire à mettre sous le tapis les problèmes que nous rencontrons de peur des conséquences pour nos carrières. Nous sommes des cadres de l'Education Nationale et dirigeons des EPLE autonomes. Nous nous devons de respecter le cadre déterminé par le ministère mais nous revendiquons le droit de gérer nos établissements en autonomie. De ce soutien dépend l'amélioration de nos conditions de travail.

Lors de la réunion des cadres organisée à Deauville par Monsieur le Recteur, le SNPDEN-UNSA a déposé un certain nombre de questions qui n'ont pas trouvé de réponses. Monsieur le Recteur s'est engagé à ce que ces questions soient traitées dans les réunions départementales.

A l'issue de votre présentation, un certain nombre de questions restent sans réponse et, si vous me le permettez, j'aimerais à nouveau vous les poser.

GRH

- Bilan de rentrée concernant les postes d'enseignants non pourvus
- Bilan de rentrée concernant les postes de gestionnaires et agents comptables (il en manquait un certain nombre à Rouen à priori)
- Demande à ce que les partages concernant les BMP soient donnés plus en amont, indépendamment des noms qui peuvent attendre.

Parcours des élèves

- Bilan quantitatif et qualitatif de l'orientation post 3^{ème} à Rouen suite à la suppression tardive du 2^{ème} tour et la suppression du bonus du premier vœu
- Bilan de l'orientation post bac (expérimentation Bac Pro - BTS ; places vacantes, inscriptions tardives)
- Problèmes de communication des services vers les parents lors des refus de dérogations à l'entrée en collège ou en lycée. Des parents font appel et n'ont pas de retour de leur appel. Ils s'adressent aux EPLE, impuissants à leur répondre.

Réforme du lycée

- Inquiétudes concernant le manque d'informations sur la mise en place de la réforme :
- Comment mettre en place l'évaluation diagnostique de rentrée lorsque les conditions matérielles ne permettent pas de faire face au nombre d'élèves à faire passer ? De nombreux établissements n'ont pas les conditions techniques requises pour faire passer ces évaluations en collège comme en lycée. Le SNPDEN-UNSA invite clairement les collègues à mettre tout en œuvre pour obtenir les moyens nécessaires mais de ne procéder à cette évaluation que si l'organisation informatique de l'établissement le permet de manière raisonnable.
- A quel moment les élèves devront-ils faire le choix de leurs options de première ? Impacts sur la construction de la DHG ? Quel accompagnement des personnels de direction ?

Réforme de la voie professionnelle

- Qu'en est-il de la fermeture de certaines filières (Gestion-administration, commerce...) ou de leur réduction ? Existe-t-il un calendrier établi ? Les établissements seront-ils associés ? Des projets de modification de la carte des formations peuvent-ils être envisagés ? Quid de la possibilité d'ouvrir des formations à publics mixtes ? Quel accompagnement des équipes est envisagé pour expliquer, rassurer et construire un nouveau projet d'établissement conforme aux attentes ministérielles ?

Fusion des académies et projet éducatif normand

- Demande à ce que les personnels de direction soient représentés syndicalement dans les groupes de travail qui seront mis en place aux différents échelons.